

Après le déluge, le coronavirus, enfin un peu de baume au cœur avec la plaine qui reprend progressivement des couleurs. Le répit coté pluies va permettre de commencer à toucher les types de terres qui ressuient et se réchauffent les plus facilement. Coté températures le rafraîchissement des derniers jours nous ramène sur une quinzaine dans la normale. La baisse d'activité économique qui aura une incidence favorable sur la qualité de l'air autours des secteurs urbanisés, ou industriels, pourrait d'ailleurs avoir un effet sur le climat avec des températures plus chaudes l'après-midi et plus fraîches le matin.

Les blés semés tôt et en parcelles saines sans hydromorphie ni battance, redémarrent bien. Les stades épis 1cm vont arriver sur des dates à peine en avance. Par contre on va commencer à parler de léger retard dans les autres situations, qui devraient se rattraper. La moitié des parcelles de colza portent déjà leurs premières fleurs.

BLE

Azote : 2emes apports en cours

Dans les parcelles où le 2eme apport va être fractionné, la première fraction a normalement été apportée en profitant des dernières pluies. Apporter le solde du 2eme (2 bis) dans les 10 à 15 jours qui suivent en jouant avec les éventuelles pluies. Les apports de soufre ont déjà dû être apportés.

Maladies : le fond de cuve assez fort

Le fond de cuve septoriose observé la semaine dernière reste important bien sûr, souvent sur f3 et y restera jusqu'à la sortie d'une nouvelle feuille. La rouille jaune reste discrète mais il faudra suivre l'évolution à partir de fin mars en bordure maritime, début avril en secteur plus continental notamment les variétés sensibles à la rouille jaune comme Amboise, Allez-y, Chevron, Complice, Creek, Kilimanjaro, Lyrik, Némo, Oxebo, ... qui sont encore cultivées sur la région. A l'inverse, sur les races de rouille jaune ACTUELLEMENT en circulation, des variétés comme Chevignon, Fructidor, Sacramento, Extase, Rubisko... apportent un bon niveau de sécurité.

Renforcer les observations dans les parcelles ou zones de parcelles battantes et à faible activité biologique qui se referment, avec de l'hydromorphie. Les plantes y sont plus faibles et plus facilement attaqués par la rouille jaune.

La rouille brune arrivera au pire un peu plus tard.

COLZA

Continuer les apports d'azote

Dans la moitié des parcelles on commence à observer des fleurs. Les parcelles tardives sont au stade E boutons écartés. Les parcelles à D1 boutons cachés voire C2 sont plus préoccupantes. Les conditions vont devenir moins hydromorphes, mais les systèmes racinaires qui ont fortement souffert vont avoir du mal à se refaire car on ne refera pas un pivot qui a fourché ou qui est parti à l'horizontale.

Dans les parcelles au stade E, les apports sont désormais à solder, a fortiori s'il commence à y avoir des fleurs.

Ravageurs : très calme

Les vols de charançons de la tige restent très faibles et la moitié des parcelles a désormais dépassé le stade limite de sensibilité.

Les méligèthes sont encore en faible nombre et ne devraient plus faire de dégâts sur les parcelles qui présentent les premières fleurs

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 17 mars 2020 (BSV G.C. N°05), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites porté par l'APCA.